

Avec 38 classes dans le département, les ULIS école occupent une place importante dans le paysage scolaire de la Savoie. Les effectifs accueillis en ULIS-école sont en constante augmentation depuis 2013 pour atteindre désormais 415 élèves.

Fers de lance de l'école inclusive, les collègues d'ULIS école réalisent la jonction entre la scolarité ordinaire et la scolarité spécialisée. Dans la lignée de la loi de 2005 sur le handicap, ces enseignants spécialisés sont désormais des « coordonnateurs » au sein, non plus d'une classe, mais d'un « dispositif ». Dans les faits, ils restent majoritairement attachés à faire progresser leurs élèves dans leur classe à effectif réduit (12 au maximum) tout en assurant une inclusion de qualité dans les autres classes de l'école. Les collègues de ce dispositif sont dès lors confrontés à de nombreuses problématiques : comment inclure lorsque les conditions sont loin d'être optimales ? Comment coordonner des inclusions avec des collègues de classes ordinaires dont le temps de travail déborde déjà ? Comment suivre les évolutions de son métier lorsque la

formation continue est exsangue ? Comment faire progresser ces élèves quand le seuil maximal des effectifs en ULIS est parfois bafoué par l'administration ? C'est à toutes ces questions que nous tenterons de répondre en recevant Loïc Brunet-Durand, collègue de l'ULIS École du Sierroz à Aix-les-Bains.



Loïc à son bureau, dans sa classe d'ULIS

Une ULIS école, comment ça fonctionne concrètement ?

L'ULIS Ecole est un dispositif en place dans certaines écoles primaires. On y accueille au maximum 12 élèves, qui présentent des troubles des apprentissages ou en situation de handicap et qui resteront plusieurs années dans le dispositif. Ces élèves sont inclus dans une classe ordinaire, généralement dans leur classe d'âge à plus ou moins un an près pour travailler les matières où ils peuvent suivre grâce à des adaptations, différenciations ou avec l'aide de l'AVSCO. En début d'année on élabore un projet pédagogique individualisé pour chaque élève, afin d'avoir une ligne directrice sur ce qui sera à travailler prioritairement, en s'appuyant sur les difficultés mais aussi les réussites, afin de prévoir une progression propre à chaque élève. On y envisage aussi les différentes inclusions qui seront propices à l'élève. En fin d'année, on dresse le bilan de ce projet en vue du prochain projet pour l'année suivante. L'avantage de ce projet individualisé est que, s'il est défini en fonction des programmes et du socle commun, il est néanmoins adapté aux be-

soins de l'élève et à son rythme. On peut prendre le temps de réadapter le projet si des difficultés apparaissent en cours d'année, voire sur du plus long terme pour une notion, alors que cela est difficilement envisageable en classe ordinaire. L'élève travaille donc au sein du dispositif pour les matières dans lesquelles il a le plus de difficultés (généralement mathématiques et français) et suit les enseignements qu'il peut dans sa classe d'inclusion. Les temps d'inclusions varient en fonction de chaque élève et de ses besoins.

Quel est ton quotidien ? Quelles sont les problématiques auxquelles tu es confronté ?

La journée avec les élèves commence au coin regroupement, par des activités ritualisées en collectif : date, « quoi de neuf », services, emploi du temps de la demi-journée. On travaille ensuite sur du calcul mental ou de l'orthographe par groupe de besoin, puis, je répartie généralement les élèves en trois groupes pour la séance de français : un groupe en autonomie, un groupe avec l'AVSCO et un groupe avec moi. Ces groupes n'étant pas toujours homogènes, il faut bien sûr différencier au sein

même d'un groupe. On fait le bilan au coin regroupement avant la récréation. Vient ensuite la séance de maths qui suit la même logique. Durant la matinée les élèves entrent et sortent en fonction de leurs inclusions, mais aussi des nombreuses prises en charge qu'il peut y avoir. Les après-midis, on travaille les autres matières souvent en groupe plus réduit car il y a encore plus d'élèves inclus.

Au niveau des problématiques rencontrées, je dirais que durant la journée il faut réussir à jongler entre les différentes prises en charge des élèves (SESSAD, orthophoniste, psychomotricien...) et leurs inclusions ce qui se révèle bien souvent être un véritable casse-tête. Aussi, je dois m'adapter aux emplois du temps des collègues.

En début d'année, il y a une masse de travail assez considérable d'un point de vue administratif. En effet, je réalise une évaluation individuelle des besoins de l'élève qui me permet d'élaborer son PPI et la progression annuelle qui va avec. A cela s'ajoute la réalisation du Gevasco qui sert à rendre compte du niveau et des besoins de l'élève lors de l'équipe de suivi de scolarisation ESS (qui a lieu en général au premier trimestre). Ce travail est à faire pour chacun des douze élèves. Pour finir, j'élabore également le projet d'ULIS. C'est donc assez chronophage...

Une dernière chose à déplorer : le manque de formation continue. Ce n'est pas parce que nous avons le CAPA-SH que nous n'avons plus besoin d'être formés. Les pratiques évoluent dans le spécialisé et il faudrait nous donner les moyens de nous adapter. L'avantage en revanche en ULIS c'est qu'on ne s'ennuie pas. Chaque année est différente en fonction des profils des élèves, mais aussi des enseignements que l'on doit adapter car les élèves restent parfois 4 à 5 ans dans le dispositif, il faut donc sans cesse se renouveler sur les différents projets. De plus le fait d'avoir peu d'élèves permet d'avoir un bon climat de travail et d'entente dans la classe.

On ne dit plus «enseignant en ULIS» mais «coordinateur ULIS», qu'est ce que cela change concrètement ?

Ce changement de terminologie s'est fait avec la transformation des CLIS (qui étaient des classes) vers les ULIS qui sont maintenant considérées comme des dispositifs ouverts. Concrètement en ULIS école le changement de statut m'a semblé assez flou au début quant aux missions qui nous sont allouées car je continue d'enseigner aux élèves les matières qu'ils ne peuvent suivre en classe ordinaire. La coordination se fait principalement dans le choix de ce que l'élève apprendra en ULIS ou en classe d'inclusion et dans le fait de veiller au bon déroulement de ces apprentissages. Il me semble que c'est déjà ce que je faisais en CLIS... Selon moi, on devient responsable d'un dispositif mais on continue d'enseigner.

On parle de plus en plus de l'école inclusive, comment arrives-tu à la mettre en place ? Quelles difficultés rencontres-tu ?

J'arrive à la mettre en place principalement grâce à l'engagement de mes collègues qui font en sorte que l'inclusion se passe bien. Si l'équipe éducative n'est pas au diapason, difficile de pratiquer une école inclusive. Les textes nous orientent sur ce qu'il faut faire mais dans les faits, on doit souvent jongler avec le manque de temps : faire le point sur l'inclusion ou les mises en places à faire pour aider les élèves inclus demande du temps mais bien souvent, en conseil des maîtres, il y a beaucoup d'autres choses à traiter et du coup les échanges se font souvent entre deux portes. Si le bilan des activités se fait bien ainsi, c'est un peu plus dur de trouver du temps pour discuter des différentes adaptations possibles. De plus, dans mon école il n'y a que 3 autres classes, donc quand 10 élèves d'âge CM1-CM2 doivent être inclus dans une seule et même classe on se retrouve à 35 élèves, il faut donc faire des choix pour les élèves en sélectionnant les matières qu'ils « au-

ront le droit de suivre » en classe ordinaire. Une autre difficulté consiste à faire correspondre les emplois du temps : c'est plus facile avec un emploi du temps figé comme c'est le cas au collège ou lycée. En ULIS école, il arrive que les collègues doivent terminer un élément d'une autre matière, ou aient un imprévu (intervenant extérieur, activité différente) ce qui est plutôt normal en école primaire mais ne facilite pas l'organisation pour les élèves du dispositif qui ont souvent besoin de repères précis et réguliers.

Il y a souvent beaucoup d'AVS en ULIS, comment travailles-tu avec ces collègues ?

Pour ma part cette année je n'ai qu'une AVSco donc c'est plus facile à gérer que quand il y a aussi des AVSi en plus. En général, le matin je vois avec elle ce qu'il y a à faire, je lui passe les consignes pendant que les élèves s'installent pour leur atelier et je fais le point pendant la récréation. Bien s'entendre avec l'AVSco est primordial à mon avis car c'est un partenaire de travail quotidien et les élèves le ressentent en classe. Après un certains temps de travail, on trouve des automatismes et on a moins besoin de passer des consignes ce qui fait gagner du temps. Avec les AVSi le « souci » était plus de quantifier l'aide qu'elles ont apporté à l'élève dont elles s'occupent. En tout cas, ce qui me paraît aberrant, c'est qu'après deux ans de bons et loyaux services on engage une nouvelle AVS, souvent en plein milieu d'année scolaire, ce qui perturbe beaucoup les habitudes de travail mais surtout les élèves.

Si le SNUipp-FSU avait une super baguette magique, qu'aimerais-tu qu'il parvienne à transformer ou à créer...?!

J'aimerais qu'à grand coup de baguette magique le SNUipp-FSU puisse dégager du temps de concertation aux équipes des écoles où il y a une ULIS car si on veut une véritable école inclusive, il faut du temps pour la mettre en place efficacement.

Je souhaiterais aussi que les effectifs des classes ordinaires soient réduits pour permettre d'inclure dans de bonnes conditions, en limitant le nombre maximum d'élèves par classe dans les écoles ayant une ULIS. Deuxième chose, j'aimerais bien que l'on redéfinisse l'attribution du label REP+ des écoles. Par exemple, notre école a tout d'une REP (avec aucune mixité sociale) mais n'en est pas une car le collège de secteur ne l'est pas...



13

